République Française
Département de La Loire

SIVAP eau & assainissement
Syndicat Intercommunal Val d'Anzieux Plancieux

COMMUNES :

Bellegarde-en-Forez
(Eau et Assainissement)
Cuzieu
(Eau et Assainissement)
Marclopt
(Eau)
Montrond-les-Bains
(Eau et Assainissement)
Rivas
(Eau)
St André-le-Puy
(Eau et Assainissement)
St Laurent-la-Conche
(Eau)

Délibération du Comité Syndical

Séance ordinaire du 23 septembre 2024

Monsieur le Président certifie,
1°) Que la convocation de tous les conseillers syndicaux en exercice a été faite dans les formes et délais "prescrits par la loi", que la délibération ci-après transcrite textuellement extraite du registre des procès verbaux du Comité Syndical, a été affichée par extrait, à la porte du Syndicat le lendemain et qu'il n'a été présenté aucune observation.
2°) Que la délibération a été adoptée à l'unanimité des votants
3°) Que le nombre de conseillers en exercice, au jour de la séance était de 18 sur lesquels il y avait 12 membres présents à savoir:

Noms des Délégués	Communes
ABERLENC Christian	Saint André le Puy
BERGER Pascal	Saint André le Puy
EYRAUD Catherine	Marclopt
LAFFONT Jacques	Bellegarde en Forez
LECLERCQ Gérard	Cuzieu
LICTEVOUT François-Xavier	Rivas
MARCHAND Sylvain	Montrond les Bains
OULION Emmanuel	Marclopt
PERCET Serge	Montrond les Bains
PICARD Christian	Bellegarde en Forez
POYADE Jean-Luc	Saint Laurent le Conche
RODRIGUES Jacinto	Montrond les Bains

N° 24-09-09

INTERET COMMUN

Objet de la délibération :

Service de l'eau : Décision comptable modificative n°1

Absent(s) excusé(s) représenté(s)

Absent(s) excusé(s)
ACHARD Jean – Saint André le Puy
GRANJON Vincent - Cuzieu
JAY Christophe – Saint Laurent la Conche
MEUNIER David – Bellegarde en Forez
PHILIPPE Marie-France- Rivas
RASCLE Jean-François – Cuzieu
ROCHETTE Georges – Montrond les Bains

Secrétaire élu (e) pour la session
PERCET Serge

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-244200861-20240923-CS24-09-09-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 30/09/2024
Publication : 30/09/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

Délibération notifiée à :

☐ Sous Préfecture ----------
☐ Trésorerie de Saint Galmier ---------
☐ Sous-Préfecture

Publiée sur le site internet du SIVAP le 30 septembre 2024

INTERETS COMMUNS

OBJET : Service de l'eau : Décision comptable modificative n°1

Monsieur le Président rappelle le vote du Budget 2024 du service l'eau.
Il convient d'ajuster les crédits budgétaires conformément aux engagements de travaux. Il présente les écritures comptables suivantes :

Section de fonctionnement

DEPENSES		RECETTES	
COMPTE ET LIBELLE	MONTANT	COMPTE ET LIBELLE	MONTANT
6615- Intérêt Ligne de Trésorerie	20 000.00 €		
61523 entretien et réparation	-20 000.00 €		
Total Dépenses Décision modificative n°1	0.00 €	*Total Recettes Décision Modificative n°1*	0.00 €
Vote BP 2024 Section de fonctionnement	1 063 400.00 €	*Vote BP 2024*	1 063 400.00 €
BP 2024 Section de fonctionnement +DM N°1	1 063 400.00 €	*BP 2024+ DM 1*	1 063 400.00 €

Section d'investissement

DEPENSES		RECETTES	
COMPTE ET LIBELLE	MONTANT	COMPTE ET LIBELLE	MONTANT
OPERATION D'ORDRE (chap 41)			
2315-remboursement avance SLLC	2 100.00 €	238 remboursement avance SLLC	2 100.00 €
Total Dépenses Décision modificative n°1	*2 100.00 €*	*Total Recettes Décision modificative n°1*	2 100.00 €
Vote BP 2024 Section d'investissement	3 053 960.00 €	Vote BP 2024	3 053 960.00 €
Section d'investissement -DM n°1+BP 2024	3 056 060.00 €	DM n°1 +BP 2024	3 056 060.00 €

Ouï et délibéré, à l'unanimité, les membres du Comité Syndical par :

- Approuvent la décision modificative comptable n° 1 pour le Service de l'eau comme énoncée ci-dessus.

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS
COPIE CERTIFIEE CONFORME
Fait à Montrond les Bains, le 24 septembre 2024.
Le Président,
Jacques LAFFONT.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-244200861-20240923-CS24-09-09-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 30/09/2024
Publication : 30/09/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

SIVAP
Eau et Assainissement
Syndicat intercommunal
Val d'Anzieux Plancieux
- Montrond les Bains -

Le Secrétaire de séance,
Serge PERCET

Publiée sur le site internet du SIVAP le 30 septembre 2024